Envoyé en préfecture le 23/07/2021
Reçu en préfecture le 23/07/2021
Affiché le
ID : 064-200067106-20210720-CP_20210720_051-DE

Communauté D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE
EUSKAL HIRIGUNE Elkargoa

Publié le 23/07/2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL PERMANENT

SEANCE DU 20 JUILLET 2021

OJ N° 051 - Partenariats et équipements culturels.
Aides à la création au profit de diverses compagnies artistiques.

Date de la convocation : 13 juillet 2021
Nombre de conseillers en exercice : 72
Président de séance : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

PRESENTS :
ALDANA-DOUAT Eneko ; ALLEMAN Olivier ; ALZURI Emmanuel ; ARAMENDI Philippe ; AROSTEGUY Maider (à compter de l'OJ N°12) ; BARANTHOL Jean-Marc ; BOUR Alexandra (à compter de l'OJ N°3) ; BUSSIRON Jean-Yves ; CARRERE Bruno ; CARRIQUE Renée ; CASCINO Maud ; CHASSERIAUD Patrick ; CURUTCHARRY Antton ; CURUTCHET Maitena ; DAGORRET François ; DARRICARRERE Raymond ; DEMARCQ-EGUIGUREN Solange ; DEQUEKER Valérie ; DURRUTY Sylvie ; ECENARRO Kotte ; ELISSALDE Philippe ; ERREMUNDEGUY Joseba ; ETCHEGARAY Jean-René ; ETCHEVERRY Pello ; ETXELEKU Peio ; FONTAINE Arnaud ; GASTAMBIDE Arño ; GONZALEZ Francis ; HARDOUIN Laurence ; HIRIGOYEN Roland ; HOUET Muriel ; HUGLA David ; IDIART Dominique ; IHIDOY Sébastien ; IPUTCHA Jean-Marie ; IRIART Alain ; IRIART Jean-Pierre ; IRIART BONNECAZE DEBAT Carole ; KAYSER Mathieu ; KEHRIG COTTENÇON Chantal ; LABORDE LAVIGNETTE Jean-Baptiste ; LACASSAGNE Alain (à compter de l'OJ N°6) ; LAFLAQUIERE Jean-Pierre ; LASSERRE Marie ; LAUQUÉ Christine ; MARTIAL ETCHEGORRY Nathalie ; MASSONDO Charles ; NADAUD Anne-Marie ; NARBAIS-JAUREGUY Eric ; OLÇOMENDY Daniel ; PARGADE Isabelle ; QUIHILLALT Pierre ; ROQUES Marie-Josée ; SAMANOS Laurence ; SERVAIS Florence ; UGALDE Yves (à compter de l'OJ N°6).

ABSENTS OU EXCUSES :
BACH Fabrice-Sébastien ; BERTHET André ; BISAUTA Martine ; BLEUZE Anthony ; BURRE-CASSOU Marie-Pierre ; CHAZOUILLERES Edouard ; DURAND-PURVIS Anne-Cécile ; FOURNIER Jean-Louis ; INCHAUSPÉ Laurent ; IRIGOYEN Jean-François ; LACOSTE Xavier ; LEIZAGOYEN Sylvie ; MILLET-BARBÉ Christian ; OÇAFRAIN Gilbert ; OLIVE Claude ; SANSBERRO Thierry.

PROCURATIONS :
BERTHET André à DEQUEKER Valérie ; BISAUTA Martine à HARDOUIN Laurence ; BLEUZE Anthony à CHASSERIAUD Patrick ; IRIGOYEN Jean-François à ETCHEVERRY Pello ; OLIVE Claude à LAFLAQUIERE Jean-Pierre ; SANSBERRO Thierry à IPUTCHA Jean-Michel.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Eneko ALDANA-DOUAT

Modalités de vote : Vote à main levée

Envoyé en préfecture le 23/07/2021
Reçu en préfecture le 23/07/2021
Affiché le
ID : 064-200067106-20210720-CP_20210720_051-DE

OJ N° 051 - Partenariats et équipements culturels.
Aides à la création au profit de diverses compagnies artistiques.

Rapporteur : Monsieur Antton CURUTCHARRY

Mes chers collègues,

Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet culturel et artistique de territoire, la Communauté d'Agglomération Pays Basque soutient des projets de création d'œuvres artistiques.

Ainsi, des artistes sont accueillis en résidence sur tout le territoire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque afin de leur permettre de travailler dans de bonnes conditions à la création de leurs spectacles. Les équipes artistiques inscrivent leur travail de création dans l'espace public et privilégient la rencontre avec les habitants du territoire.

Malgré la situation de crise sanitaire, le soutien aux équipes artistiques professionnelles demeure. Ainsi, environ 300 artistes devraient être reçus en 2021, dans près de trente communes du Pays Basque.

La Communauté d'Agglomération apporte des aides logistiques ou financières aux créateurs locaux, régionaux, nationaux et du périmètre transfrontalier.

Sur le fondement de la délibération du Conseil permanent du 16 juillet 2019 approuvant la convention-type de partenariat en matière de création artistique, il est proposé de soutenir les collectifs et compagnies artistiques répertoriés dans le tableau ci-après, et de leur attribuer les aides financières suivantes :

Collectifs /Compagnies artistiques	Nature de l'accompagnement	Territoire d'accueil	Aide CAPB
ATX TEATROA Bilbao Communauté autonome d'Euskadi 5 artistes	Coproduction du spectacle « Lubaki lainotsua » 13 jours de résidence de création à Mauléon - Accueil par le service culturel de la Ville de Mauléon à la salle Maule Baitha du 6 au 18 septembre 2021	Soule	10 595 €
LE CAMP DE BASE Bègles Gironde 5 artistes	Coproduction du spectacle « Breaking the pipe » 5 jours de résidence de création à Louhossoa - Accueil à l'Atelier de décors de Macaye du 6 au 11 septembre 2021	Errobi / Pays de Hasparren	4 075 €
BALLE PERDUE Tournefeuille Haute-Garonne 8 artistes	Coproduction du spectacle « I'm not Gisèle Cartier » 12 jours de résidence de création à Louhossoa dont 5 jours pris en charge financièrement - Accueil à la salle Harri Xuri et l'Atelier de décors de Macaye du 14 au 25 octobre 2021	Errobi / Pays de Hasparren	6 194 €
JOUR DE FETE Bayonne Pyrenées-Atlantiques 12 artistes	Coproduction du spectacle « Le message » 1er accueil au Théâtre des Chimères à Biarritz du 18 au 22 octobre 2021 - 2ème accueil à prévoir en 2022	Côte Basque-Adour	9 780 €
ITZULI Bayonne Pyrénées-Atlantiques 4 artistes	Coproduction du spectacle « Oihana » 6 jours de résidence de création à Louhossoa - Accueil à l'Atelier de décors de Macaye du 26 au 31 octobre 2021	Errobi / Pays de Hasparren	3 912 €

Envoyé en préfecture le 23/07/2021
Reçu en préfecture le 23/07/2021
Affiché le
ID : 064-200067106-20210720-CP_20210720_051-DE

Collectifs /Compagnies artistiques	Nature de l'accompagnement	Territoire d'accueil	Aide CAPB
SOLSIKKE Vesseaux Ardèche 12 artistes	Coproduction du spectacle « J'irai danser dans la grange » 5 jours de résidence de création à Louhossoa - Accueil à la salle Harri Xuri de Louhossoa du 8 au 14 novembre 2021	Errobi	9 780 €
A.K. ENTREPOT Saint Brieuc Côtes d'Armor 7 personnes	Coproduction du spectacle MOTS PREMIERS 6 jours de résidence de création à Mendionde - Accueil à la salle Hodi Alde du 4 au 9 octobre 2021	Pays de Hasparren	6 357 €
ENTRE LES GOUTTES Bayonne Pyrénées-Atlantiques 2 personnes	Coproduction du spectacle LE SOURIRE DE L'ECUME 10 jours de résidence de création/médiation à l'école primaire publique de Jatxou en novembre 2021.	Errobi	3 260 €
GROUPE NOCES DANSE IMAGES Montpellier Hérault 8 personnes	Coproduction du spectacle BAAL 10 jours de résidence de création/médiation au Collège Errobi de Cambo-les-Bains et à la salle Harri Xuri de Louhossoa - Accueil du 15 au 19 novembre 2021 et 5 jours en mars/avril 2022	Errobi	10 595 €
a.a.O – Am Angegebenem Ort Bordeaux Gironde 11 personnes	Coproduction du spectacle MOUCHE SONGE D'UNE DENTELLE 10 jours de résidence de création à Louhossoa - Accueil à la salle Harri Xuri du 29 septembre au 9 octobre 2021	Errobi	11 410 €
	TOTAL DES PARTICIPATIONS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE		**75 958 €**

Vu la délibération du Conseil communautaire du 31 juillet 2020 portant délégation au Conseil permanent de certaines attributions, notamment pour « Individualiser et attribuer les subventions ou participations, dans les enveloppes inscrites en section de fonctionnement des budgets communautaires » ;

Le Conseil permanent est invité à :

- attribuer, conformément au détail présenté dans le tableau, des subventions aux collectifs et compagnies artistiques listés ci-avant, pour un montant total de 75 958 € ;
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions à intervenir sur le fondement de la convention-type approuvée par délibération du Conseil permanent du 16 juillet 2019, ainsi que toutes pièces afférentes.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2021 – Chapitre 65 – Nature 6574.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Envoyé en préfecture le 23/07/2021
Reçu en préfecture le 23/07/2021
Affiché le
ID : 064-200067106-20210720-CP_20210720_051-DE

Pour : 62
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0
Non votants : 0

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Signé électroniquement par : Remi Bochard
Date de signature : 23/07/2021
Qualité : Directeur général des services